naît avoir écrite, et non pour le livre auquel il n'a pas collaboré.

Il a toujours été désintéressé dans cette affaire et il n'a écrit cette préface qué pour servir la cause qu'il soutient sans aucune rémunération, et au risque d'être condamné à plusieurs mois de prison que la Cour de Bordeaux lui a, du reste, généreusement octroyés.

L'audience est suspendue pour un quart d'heure à cinq heures.

Un dompteur blessé

Paris, 14 mai. — Ce soir, à l'Eldorado, le dompteur Starr a été très grièvement blessé par ses fauves. La représentation a été interrompue.

Affichage boulangiste

Paris, 14 mai. — Ce matin, à la première heure, les habitants des 5e, 6e, 7e et 14e arrondissements, en ouvrant leurs portes ou leurs magasins, ont constaté avec stupéfaction qu'une ou plusieurs équipes d'afficheurs avaient constellé les murs d'affiches portant ces indications : « *Vive Boulanger ! A bas les voleurs !* »

Parmi les endroits les plus garnis, citons la Chambre des députés, le pont et la place de la Concorde, le Sénat, la place du Carrousel, le socle du monument de Gambetta, etc., etc.

Les agents de police, malgré leur outillage perfectionné, n'avaient pu tout arracher.

Les portes des domiciles de M. Ferry et de plusieurs autres députés ou sénateurs avaient également été recouvertes par les soins de ces afficheurs nocturnes.

Une enquête est ouverte pour connaître le ou les auteurs de cette affiche, qui ne porte, du reste, aucun nom d'imprimeur.

M. Carnot à l'Exposition

Paris, 14 mai. — A deux heures, M. Carnot a quitté l'Elysée pour se rendre, à l'Esplanade des Invalides, y visiter l'Exposition algérienne.

Il était accompagné du général Brugère et du commandant Germain.

M. Carnot est arrivé à l'Exposition à deux heures et demie ; il a été reçu par M. Tirman, gouverneur d'Algérie.

Fin de la grève de Thizy

Lyon, 14 mai. — Après des pourparlers entre les patrons et les ouvriers, et après des concessions réciproques, la grève des tisseurs de Thizy est terminée à la satisfaction générale.

La commission du budget

Paris, 14 mai. — Voici l'ordre dans lequel la commission du budget a décidé d'inviter la Chambre à discuter les budgets spéciaux :

Commerce et industrie, justice, culte, postes et télégraphes, agriculture, affaires étrangères, intérieur, marine, instruction publique, guerre, travaux publics, colonies, finances.

Viendra ensuite la discussion du budget des recettes.

L'affaire Salis-Gilly

Montpellier, 14 mai. — M. Raisin préside. MM. Savine, Gilly, Chirac et Peyron sont présents.

Le procureur général occupe le siège du ministère public.

Les avocats de MM. Chirac et Savine disent n'avoir pas reçu la liste des témoins cités.

Le procureur prouve le contraire.

Le président résume l'affaire.

M. Savine interrogé ne avoir voulu diffamer M. Salis et insiste sur sa bonne foi.

L'audience est suspendue.

On pense que l'affaire sera terminée demain soir.

Le général Boulanger

Paris, 14 mai. — On assure qu'au ministère des postes, un employé est spécialement chargé de relever, depuis dix-huit mois, les livres des reçus des lettres et de recueillir les noms et adresses des personnes qui ont envoyées des lettres chargées au général Boulanger.

Le procureur général que l'on sait vient de faire ordonner des poursuites contre un journal de la Nièvre le *Cosmos*, du 11 mai, qui a publié contre lui un article qui avait pour titre « Coup de pied au Q. de Beaurepaire. »

L'état du général Boulanger

Paris, 14 mai. — Il n'était question, dans les couloirs du Sénat et de la Chambre, que de l'état du général Boulanger.

On prétendait — les opportunistes naturellement — que le général Boulanger n'en avait plus que pour six mois, et que notre ambassadeur à Londres, M. Waddington, avait adressé un rapport dans ce sens à M. Spuller.

Une flotille de torpilleurs en vue de Cannes

Cannes, 14 mai. — Une flotille de torpilleurs faisant partie de la défense mobile partie hier matin à cinq heures de Toulon est arrivée hier soir en vue de Cannes. Elle a eu à souffrir de violents coups de vent venant de l'Est.

Les torpilleurs 52, 39 et le *Derouléde* sont venus chercher un refuge dans le port de Cannes. Les deux derniers n'ont subi que des avaries insignifiantes, mais le 52 a eu ses cabines inondées par les tubes des lance-torpilles et ses matelots par une mer démontée et un vent épouvantable ont été obligés de rester sur le pont.

A la vue des torpilleurs en détresse plusieurs bateaux sont sortis du port pour leur porter secours ; il n'y a aucun accident de personnes à déplorer.

Les torpilleurs 26, 62, 63 et 64 et le capitaine Mehl ont pu rallier Villefranche. Une foule considérable s'est rendue sur le port. Les trois torpilleurs avariés passeront la journée ici et repartiront demain pour Villefranche.

Injures par téléphone

M. Couturier, juge d'instruction s'est rendu après-midi dans la maison du négociant ou des injures ont été proférées par téléphone contre le président de la République; il a été procédé à une interrogatoire de ce commerçant et de son personnel.

Le parquet vise dans sa poursuite l'article 222 du code pénal.

Une fausse nouvelle

Paris, 14 mars. — On annonçait dimanche que des poursuites venaient d'être dirigées contre un entrepreneur de fortifications dans l'Est, pour crime de haute trahison.

La vérité, dit le *Temps*, est que l'entrepreneur dont il s'agit et qui n'est autre qu'un entrepreneur à Laon, a été arrêté sous l'inculpation de faux en écriture de commerce.

Faux tickets de l'Exposition

Paris, 14 mai. — De faux tickets de l'exposition ont été découverts.

On a dès à présent de graves raisons de croire que l'émission de tickets faits pour les faussaires est fort considérable; on parle d'un million.

Le ticket faux est une copie fort exacte du ticket vrai ; on a confié à des experts de la Banque de France le soin d'étudier les exemplaires qu'on en détient et d'y découvrir quelque détail qui permettra de les rendre reconnaissables.

Une émeute agraire

Budapesth, 14 mai. — Une émeute agraire a éclaté à Essenten dans le comtat de Krako.

Les paysans se sont opposés à l'exécution d'un contrat de fermage consenti pour le gouvernement ; ils ont envahi le terrain en litige et ont fait mine de s'y installer.

Un détachement de gendarmerie a fait feu : quatre paysans ont été tués sur le coup, trois autres ont succombé à leurs blessures.

Violents orages

Des dépêches de Marseille et de Cahors signalent de violents orages ayant occasionné de sérieux dégâts et une crue importante des cours d'eau de ces régions.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1889

IV

En pénétrant dans la salle 21, nous sommes attirés tout d'abord par *Sarclage du lin au printemps (environs de Lille)*, de M. de Carne.

Placée à la cymaise, au centre du panneau principal de la salle, l'œuvre du chantre de la campagne flamande nous apparaît dans tout son éclat. On peut la voir, s'en délecter à l'aise et on en profite, car elle en vaut la peine. Eclat printanier de la nature, vibration de l'air dans l'atmosphère un peu chargée de beaux jours, mouvement des personnages, tonalité juste de la couleur, observation sincère des valeurs, pâte solide, voilà en quelques mots l'impression que donne cette œuvre, que sans injustice on ne pourrait pas ne pas médailler.

M. Cogghe, dont j'avais critiqué l'envoi l'an dernier, envoi d'une banalité désespérante de sujet, reprend cette année possession de lui-même avec son admirable *Combat de coqs en Flandre*. Autour de l'arène où les deux champions, les plumes hérissées, frappent de l'éperon d'acier, sont entassés les amateurs de ce genre de sport. Ils suivent avec quelque flegme apparent, mais avec une forte attention, les prouesses des deux lutteurs. Cette scène est prise sur le vif, les têtes sont admirables de vérité, on croit les reconnaître tant elles sont vivantes. Ce tableau, d'une chaude tonalité, a presque la vigueur d'un trompe-l'œil. Il n'y a qu'à applaudir et admirer. C'est ce que fait le public qui stationne d'une façon presque permanente devant cette scène vécue, curieuse et originale, qui est en même temps un bon morceau de peinture.

A citer encore dans la même salle *Episode de la bataille de Froeschwiller*, de M. Alphonse Chigot, qui nous fait assister à une charge désespérée du 2e turcos.

Si le *Portrait de la Grand'Mère*, de Mme Demont-Breton, m'a médiocrement séduit, la toile qu'elle expose sous ce titre : l'*Homme est en mer* (salle 22), est au nombre de ses meilleures productions.

Assise près de l'âtre flambant, caressée par la douce chaleur et les rayons lumineux qui dorent une partie de la figure et des vêtements, une femme tenant un tout jeune enfant sur ses genoux rêve à l'absent, à celui qui risque maintenant sa vie sur les ondes perfides pour subvenir à l'entretien de la famille. L'attitude naturelle et un peu abandonnée de la femme, l'expression de la figure qui fait sentir que sa pensée est bien loin, la correction du dessin, l'harmonie de la couleur, les beaux reflets de la lumière du foyer vaudront à la belle toile de Mme Demont-Breton les suffrages de tous les connaisseurs.

Dans la salle 24, Harpignies, l'illustre paysagiste valenciennois, triomphe avec deux toiles d'un caractère différent et d'une beauté parfaite.

Les *Alpes Maritimes*, vue prise à Antibes, sont d'un effet lumineux extraordinaire; le ciel brûlant, la terre presque aride, tant la végétation y est maigre, l'écrasement du poids du jour et la pâleur du ciel bleu et du soleil donnent à cette toile un attrait des plus vifs. Mais la *Pleine lune* est encore plus séduisante; jamais effet de nuit lunaire n'a été exprimé avec plus d'exactitude et de charme, on ne peut détacher les yeux de ce tableau enchanteur.

Le *Chimiste* de M. Paul Lefebvre (salle 28), indique du travail et un effort, il y a dans cette toile des qualités dont il faut tenir compte.

M. Maurice Lelièvre (salle 29), dont nous avons continué de voir les œuvres non seulement aux expositions parisiennes, mais encore à toutes où il compte parmi les fidèles, a envoyé au Salon une vue du *pré de la Chesnaye* (Maine-et-Loire). M. Maurice Lelièvre continue ses études de plein air et de soleil avec un succès qui ne se dément pas. Personne plus que lui ne sait fixer le rayonnement radieux de la nature ensoleillée. Ses effets de lumière ne sont pas des à peu près, c'est le soleil, le vrai soleil qui le produit et on les trouve sur ce toile avec une intensité qui donne l'illusion de la réalité. Nous ne ferons qu'un reproche à son envoi ; le feuillage des arbres, très juste de ton, est peut-être un peu lourd. La tache de couleur est trop large, elle aurait besoin de se fractionner et de s'assouplir, pour ne pas perdre les jeux de l'air à travers la feuillée.

Mlle Louise de Hem, qui l'an dernier, s'est révélée avec sa toile merveilleuse les *Huîtres*, laquelle a obtenu les suffrages des plus délicats et des plus difficiles, a aujourd'hui deux excellentes natures mortes dans la salle 30.

L'*Encensoir* est une étude extrêmement brillante des reflets et des tonalités de l'orfèvrerie en argent, sur laquelle je m'arrêterais davantage si dans son autre envoi, *Accessoires*, on ne retrouvait les mêmes effets.

Encrassoir d'argent, vierge d'ivoire, missel aux coins orfèvrés, menus objets de piété réunis sur une table, voilà ce que Mlle de Hem nous montre dans cette toile, où la difficulté vaincue par la reproduction sincère, sans truc ni ficelle, de ces objets, ne fait pas le seul mérite de la composition; car il y a, en outre, dans la disposition des objets un tel goût, un tel tact, que l'ensemble forme une harmonie parfaite, où les tons ivoirins, le pourpre et l'argent se marient à souhait pour la plus grande joie du regard.

Mlle de Hem est extrêmement jeune ; avec la personnalité, la recherche du vrai, la sûreté de goût et les qualités de métier dont elle fait preuve, on peut lui prédire une brillante carrière artistique.

En continuant notre promenade à travers le Salon, nous pensons aux nombreux impairs et nous descendons jusqu'à la salle 23 de la peinture pour rencontrer une œuvre digne d'être mentionnée portant la signature d'un de nos concitoyens.

Nous trouvons ici les *Adieux aux village*, de M. Krabansky que nous avions vivement loué lors de la dernière exposition de Roubaix et qui obtient à Paris, nous sommes obligé de l'avouer, un succès beaucoup plus marqué que celui qu'lui avait été fait chez nous. Cette petite toile, six fois grande comme la main, est une des plus remarquées du Salon; M. Krabansky expose aussi un très beau pastel qui n'est pas moins apprécié que son autre envoi. M. Krabansky pourra légitimement se montrer fier des suffrages obtenus et dont je ne cherche pas à diminuer l'importance; mais je ne me déclare pas satisfait, parce que l'auteur peut plus et mieux que tout cela. Un portrait, une étude, c'est fort bien, mais ce n'est pas un tableau, ce n'est pas une composition, et M. Krabansky a ce qu'il faut pour en faire au moins d'aussi bonnes que celles qu'on admire unanimement.

L'an dernier, je lui ai déjà fait la guerre sur ce point, je continuerai jusqu'à ce qu'il s'exécute. Il y va non seulement de son intérêt, mais d'un surcroît de réputation artistique pour notre département. Et nous, public, nous avons bien le droit de nous en montrer soucieux jusqu'à ennuyer les artistes. Notre égoïsme, ou plutôt notre chauvinisme local d'abord; eux après.

Dans la même salle, nous devons citer *Une veuve* de M. Victor Lhomme, un tout jeune homme, qui a dans la facture quelque chose de large qu'un peu d'étude développera. Ce portrait n'est pas banal, et pour un jeune homme à peine sorti de nos Ecoles académiques — s'il en est sorti ? — c'est bien, c'est fort bien, et nous devons en féliciter non seulement l'élève si excellemment doué, mais le maître dévoué qui le pousse dans une telle voie.

A tous deux, toutes nos félicitations.

JULES DUTHIL.

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations de cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente, au prix de un franc, dans nos bureaux, à Roubaix, rue Neuve, 17, et à Tourcoing, rue des Poutrains, 42.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Une tentative d'assassinat, rue de Lannoy. — Au numéro 31 de la rue de Beaurewaert habite le sieur Paul Guissard, tisserand et sa femme. Cette dernière qu'il a épousée il y a deux ans, a mené une conduite moins que régulière et a eu un enfant avant son mariage du sieur François Gérardi, demeurant rue du Tilleul, 170.

Ces écarts n'avaient pas empêché Paul Guissard de se marier, il voulait passer l'éponge sur les *erreurs* de son épouse, et espérait dans l'avenir.

Cependant la jalousie ne tarda pas à s'emparer de lui, et des scènes continuelles eurent bientôt lieu dans le ménage conjugal.

Guissard témoignait journellement du désir de connaître le père de l'enfant qu'il avait reconnu.

La femme tergiversait toujours, et connaissant le caractère violent de son mari craignait un malheur en lui faisant cette révélation.

Paul Guissard sentait ses soupçons augmenter de jour en jour. Maintenant il croyait que des relations s'établissaient à son insu entre sa femme et François Gérardi, et une scène qu'il fit lundi soir témoigne clairement de sa jalousie. Il avait appris il y a quelques jours par des racontars que sa femme s'était rencontrée avec un individu et qu'elle avait forcé l'enfant (cause première de toutes les querelles) à lui dire bonjour en l'appelant : « papa. »

C'est, irrité par cette délation, que Paul Guissard fit de violents reproches à sa femme et l'interpella si bruyamment que tous les locataires l'entendirent.

Sa jalousie s'était accusée déjà bien avant cette scène, car un soir qu'à minuit sa femme n'était pas encore rentrée, il courut à l'usine Morel, rue de Tourcoing, pour s'informer d'elle. Là il apprit que les ouvriers étaient déjà sortis et ce ne fut qu'en rentrant chez lui qu'il retrouva son épouse, arrivée dans l'intervalle et à qui il fit une scène violente.

Mais arrivons au drame qui s'est déroulé mardi matin rue de Lannoy.

Lundi soir, plus surexcité que d'habitude Guissard tomma sa femme de lui dire une fois pour toutes, le nom de son rival détesté.

Comme celle-ci refusait, il la menaça de la tuer à la place de son amant, et folle de terreur, la femme promit de le lui montrer le lendemain.

A l'heure dite, Guissard rappela à sa femme la promesse faite et s'empara avant de sortir d'un tranchet qu'il mit dans sa poche.

— Que fais-tu, lui dit-elle, tu n'as pas besoin de tranchet pour sortir avec moi.

— Ne t'occupes point de ce que je fais, répondit-il, ou tu y passeras à sa place.

La femme ne répondit rien et sortit avec son mari.

Arrivé rue de Lannoy, en face l'estaminet du *Parapluie*, elle désigna du doigt François Gérardi, l'indiquant comme le père de son enfant.

A cette nouvelle, Paul Guissard renvoya sa femme chez elle et se mit à la poursuite de l'individu désigné. Arrivé près de lui, il le traita de lâche et l'accusa d'entretenir présentement encore des relations avec sa femme.

Gérardi se défendit, protestant de son innocence et prétendant que depuis le mariage de Guissard, il n'avait vu sa femme. N'écoutant que sa jalousie, Guissard sortit son tranchet de sa poche et dit : *Voilà quelque chose qui va te faire sortir les boyaux du ventre.* En même temps qu'il prononçait ces paroles, il essaya de porter un coup de son arme à Gérardi. Celui-ci fut assez heureux pour parer et une lutte corps à corps eut lieu entre les deux ennemis, lutte dans laquelle ils tombèrent tous deux à terre.

Gérardi se relevait ouvrit terrassé parts alors à son adversaire plusieurs coups de tranchet qui lui firent de graves blessures à la tête. Ce dernier sentant vite ses forces défaillir par suite de l'épanchement du sang, n'eut que le temps de rentrer chez lui où il reçut les soins que nécessitait son état.

Quant à Guissard, il rentra chez lui, et ce fut très agité qu'il se rendit à son travail avec sa femme. Il prévoyait même son arrestation car il engageait cette dernière à demander une permission à sa fabrique, disant qu'on aurait probablement besoin de lui dans la journée chez M. le commissaire de police.

Ce ne fut qu'à sept heures et demie qu'on l'arrêta, à son atelier, chez M. Dabes-Lancelle, rue du Bois.

Le seul regret qu'il témoigna fut celui de n'avoir pas tué Gérardi.

Paul Guissard a été incarcéré au dépôt de Ste-Elisabeth en attendant son transfert à Lille.

Une tentative de suicide, rue Saint-Maurice. — La rue Saint-Maurice a été mise en émoi mardi vers cinq heures du soir par une tentative de suicide. Un jeune homme, M. César B..., avait essayé de se couper la gorge en se portant un coup de rasoir.

M. César B... avait vécu un certain temps avec une jeune fille Mlle Blanche G... qui l'avait ensuite quitté pour vivre avec un autre individu et César B... en avait conçu un tel chagrin qu'il essaya mardi soir de se donner la mort.

Heureusement, on s'aperçut presqu'aussitôt de cette tentative et on fit appeler un docteur qui lui donna les soins que nécessitait son état.

Il remontre aucun remords de cet acte et promit au contraire de recommencer aussitôt qu'il sera guéri.

On a été obligé de le lier sur la civière pour le conduire à l'hôpital.

Tombola. — On nous informe que le tirage de la tombola des deux tableaux de M. Augustin Lefebvre aura lieu samedi prochain, à midi, chez M. Jubé, rue de la Gare, où ces tableaux sont exposés. Il reste une vingtaine de billets à placer; avis aux amateurs qui pourront en les prendre chez Mme veuve Lefebvre, la mère de M. A. Lefebvre, rue Bernard, 104.

Cirque Fanny Lehmann. — Hier soir, la salle de l'Hippodrome était comble. Nous comprenons facilement l'empressement du public roubaisien aux soirées du cirque, car les attractions sont nombreuses.

C'est d'abord MM. Wilton et Mora, les célèbres gymnastes. Qui de nous avait vu jusqu'ici élever la barre du milieu et tourner d'une barre à l'autre à la distance de près de quatre mètres ? Eugène O'Kill le ventriloque a mêmé du public, celui que les jeunes enfants sont oublier les grands aimant à voir dans ses numéros fantastiques. On dirait vraiment des personnages vivants que ces manequins merveilleux, tant il y a de naturel dans le jeu de leur physionomie.

Nous avons en les débuts de M. Oura, l'homme-obus ; la salle entière est palpitante, lorsque l'on voit ce gymnasiarque, vêtu d'un costume, voltigeant dans l'arène en exécutant des doubles sans s'apercevoir dans le vide, et remplir l'office de projectile en rentrant dans le canon situé à l'une des extrémités de l'hippodrome.

Après les exercices de Mlle Fanny Lhemann, de Mlles Alfred et Omégar, et la série de clowns, nous prédisons au cirque du succès croissant d'intérêt et de rire.

L'exposition canine. — Une erreur s'est glissée dans la liste des récompenses que nous avons publiée.

Dans la classe 42, le 1er et 2e prix ex-æquo ont été décernés à *Faro* à M. Maillard et *Lion* à M. Emile Wicart.

L'« Union chorale. » — On nous prie de dire que M. A. Tonsart, officier d'académie, professeur de chant, vient d'accepter la direction de l'*Union chorale* de Roubaix, installée place d'Amiens, cafe Delerue.

Un ivrogne voleur. — Lundi, vers trois heures et demie du soir, M. Auguste Coopmann, cordonnier rue de Mouveaux, 16, fut averti par gamin qu'un homme ivre qui venait de passer avait enlevé une paire de chaussures à son étalage.

M. Coopmann poursuivit aussitôt le voleur qu'il retrouva chez M. Lemaire, cabaretier, rue de l'Ouest.

L'ivrogne avait mis les chaussures neuves aux pieds et tenaient les vieilles à la main, il fut conduit chez M. le commissaire de police. C'est un nommé Désiré V..., demeurant rue de l'Epeule 202.

Encore un ivrogne. — Un agent fut prévenu lundi matin, qu'un ouvrier de la fabrique Richard Desrousseaux, du nommé Florimond Vanbellinghem, se trouvant ivre, avait frappé le concierge de la fabrique et l'avait blessé au bras gauche.

L'agent Watteau se présenta dans l'établissement pour faire cesser cette scène, mais il fut accueilli par une tirade d'injures. Florimond Vanbellinghem, lui dit en lui sautant à la gorge : « Je t'..... vaurien ».

Il a été conduit au bureau de M. le commissaire de police.

Bureau des épaves. — Mlle Debruyckère demeurant au boulevard de Strasbourg, a trouvé un bracelet en argent qu'elle s'est empressé de rapporter au bureau de M. le commissaire de police où il est à la disposition de son propriétaire.

Fédération colombophile Roubaisienne. — Vendredi 17 mai, premier entraînement de long cours donné par la « Fédération roubaisienne » au siège du « Pigeon Fidèle » chez M. Jean Degraeve, rue Solférino derrière la gare du chemin-de-fer.

Mise en panier de 3 à 6 heures pour le concours de Rambouillet (242 k.) 150 fr. de prix d'honneur en quinze prix. Mise exceptionnelle 1 fr. 75 par pigeon. Les pigeons d'essais à 0 75 c. participent aux prix d'honneur. Le lâcher est fait par M. L. Leman, convoyeur principal.

Samedi mise en panier pour le concours de Longueau 150 fr. de prix d'honneur en vingt prix de 10 et 5 fr. donné par la « Fédération roubaisienne » au siège des « Intrépides » chez M. Guilmyn, rue de Beaumont à l'Hermitage (Broche de Bois), mise habituelle par pigeon 1,50.

MM. les amateurs sont priés d'envoyer leurs délégués à 5 h. 1/2 pour Longueau et 6 h. pour Rambouillet.

Tous les concours de l'année sont joués en vitesse propre.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours de St-Just, le 12 mai, offert par la société colombophile « Les 3 Macotes » établie chez le sieur Achille Lepers rue Wegram (Au Cul de four.) 337 pigeons de concours. 13 paniers ouverts à 6 h. Beau temps, vent légèrement Sud. Convoyeur : J. Dedonckar :

1er prix, Couvreur, 7 h. 57 m. 09 s. hp; 2e, J. Carbon 57.15hpp; 3e, Delplerre, 57.21hpp ; 4e, Damile, 58.16hpp; 5e, D. Destontaines, 58.54huvp; 6e, D. Aérens, 59.02hppp 7e, Laurens, 59 06hpp; 8e, Debray, 59.10h; 9e, Arthur Deman, 59.15hp; 10e, Gustave Delplanque, 59 15hp; 11e, C. Debruycker, 59.21pp; 12e Janssens, 59.24p; 13e, L. Wiseur, 59.24p; 14e, C. Deoruyker, 59.32p; 15e, Jules Rabaux, 59.27p; 16e, J. Boudry, 59.28p; 17e, H. Raspaert, 59.20, p.; 18e prix, Courouble, 7 h. 50m.39s. p; 19e, Vergin, 59 50, p; 20e, Delplerre, 59.51, pp; 21e, Poliet, 59.51, pp; 22e, F. Legrand, 59.54, pp; 23e, Vandendorpe, 59.58 p; 24e, Planquart, 8 h. 7 s. pp; 25, D brav, 0.10; 26e, Wattune, 0.13, pp; 27e, J. Carbon, 0.15, pp; 28e, Demazure, 0.16, p; 29e, E. Maton, 0.18, p; 30e, D. Desfontaines, 0.24, p; 31e, H. Frady, 0.27, p; 32e, T. Moulard, 0.33 p; 33e, Lauwens, 0.36; 34e, Planquart, 0.37.

Poules hors concours, J. Lequenne, 8 h. 42s. oopp; J.-B. Nifis, 0 48, ooop.

Dimanche 19 mai, 3e concours de l'« Union fédérale colombophile » sur Clermont (3 zones), organisé par la société colombophile « Les 3 Macottes » établie chez le sieur Victor Carrette, rue du Grand-Chemin (à l'estaminet de l'« Alouette ») Marquage secret par la bague en caoutchouc (système J. Rosoor). L'Inscriot on des pigeons le samedi 18 courant, de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

Croix. — En prévision de différentes sorties à effectuer durant la belle saison la commission administrative de la *Fanfare du Crochet* prie instamment les membres musiciens ainsi que les amateurs désirant en faire partie de vouloir à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 16 mai à neuf heures du soir au local ordinaire estaminet de la *Fanfare* à la Croix-blanche. Cette société devant prochainement adopter un uniforme prie instamment les adhérents nouveaux de se faire inscrire afin d'éviter un double dérangement.

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. Grégoire, directeur, à Saint-Amand. 38460

Crémieux, tailleur breveté, *59 bis*, rue Esquermoise. — Hautes nouveautés de la saison, costume complet sur mesure à **35 fr.** Coupe garantie. 38237

Lavage et soufrage des *couvertures de laine* et de *coton*. Nettoyage supérieur, hygiénique, les *préservant des atteintes des mites*, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE, 11, rue du Vieil-Abreuvoir.** (Bien faire attention à cette adresse : en face des FABRIQUES PARISIENNES). 34526

TOURCOING

A l'audience du Tribunal de Commerce de mardi matin, MM. Gustave Glorieux et Georges Degey ont prêté serment comme courtiers-jurés.

Une question vient d'être soulevée, à propos des courtiers-jurés, c'est la question du droit d'inscription.

On sait que la loi du 18 juillet 1866 a rendu libre la profession de courtier de marchandises. Mais en supprimant le monopole l'Etat devait indemniser les titulaires des anciennes charges. Pour ce faire aux courtiers devaient être remis à un droit d'inscription de 3.000 fr., au maximum (2.000 fr. en pratique) destiné à amortir les avances faites par l'Etat.

Depuis près de vingt trois ans qu'il fonctionne, on pouvait supposer que cet amortissement était achevé, d'autant plus que, il y a quelques années, certains courtiers, qui avaient acquitté le droit de 2000 fr., avaient été ensuite remboursés de leur versement.

Mais une récente circulaire de la Trésorerie réclame de nouveau le paiement du droit. Les intéressés s'en sont émus ; ils n'entrent pas dans leur pensée de résister à la demande, mais ils désirent se renseigner sur le bien fondé de la réclamation et, à cet effet, tous les courtiers de Roubaix-Tourcoing syndiqués ont délégué leurs pouvoirs à M. Victor Degey avec mission de faire toutes démarches et de prendre toutes mesures dans l'intérêt de la corporation.

Les opérations de la Caisse d'épargne. — *Succursales.* — Nous pressons maintenant aux opérations de la succursale de *Bondues*. Le solde dû aux 265 déposants au 1er janvier 1888 était de 213,272 fr. 80; pendant l'année 167 versements ont été effectués pour 71,714 fr. et les intérêts bonifiés se sont élevés à 8,491 fr. 30, au total 293,478 fr. 10. Les remboursements de l'année chiffrent pour 56,844 fr. 07; il reste donc un solde de 236,634 fr. 03 dû à 279 déposants, soit 23 361 fr. 23 de plus que l'année précédente. La moyenne des versements par livret est de 329 fr. 43, celle des remboursements de 403 fr. 15, celle du solde dû aux déposants 848 fr. 15 soit 75 fr. 72 par habitant.

A *Bousbecque*, le solde dû à 201 déposants au 1er janvier 1888 était de 108 050 fr. 91; ce solde a été augmenté de 61.066 fr. pour 137 versements et de 6.120 fr. 30 pour intérêts, soit au total 225.236 fr. 21. Il faut en déduire 32.793 fr. 30 importance de 69 remboursements ; il restait dû au 21 décembre à 220 déposants 191.443 fr. 91 avec une augmentation de 33 373 fr. La moyenne des versements par livret est de 445 fr. 74, la moyenne des remboursements de 475 fr. 26 et du solde dû aux déposants 868 fr. 20, soit 82 fr. 59 par habitant.

A *Neuville en-Ferrain*, où la succursale fonctionne pour la première fois, 415 versements ont été effectués pour 173 388,18, les intérêts bonifiés sont de 4.195,05 ce qui donne un total de 177 583,23 dont il y a lieu de déduire 23,277,84 pour 99 remboursements effectués dans l'année ce qui porte le solde dû à 298 déposants à 154.305,39. La moyenne des versements par livret est de 417,80, celle des remboursements de 235,13, celle du solde dû aux déposants de 517.80 soit 35,07 par habitant.

Enfin, à *Mouveaux*, autre succursale nouvelle, 198 versements ont été effectués pendant l'année pour 59.419 fr. 31, les intérêts bonifiés sont de 1.337 fr. 21, au total 60.756 fr. 52. Il a été fait 4 remboursements pour 4.000 fr.; il reste donc dû à 93 déposants 56.756 fr. 52. La moyenne des versements par livret est de 300 fr. 10, celle des remboursements de 1.000 fr., celle du solde restant dû de 591 fr. 20 ou 14 fr. 35 par habitant.

Les opérations du bureau auxiliaire du Blanc-Seau se confondent avec celles de la Grise-Mère ; voici quelles ont été ces opérations : 211 dépôts pour 52 690 francs ; 17 remboursements pour 4.985 fr. 56; il restait donc dû 47.704 fr. 44.

Le mercredi 12 juin prochain 1889, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé en séance publique, à la préfecture, à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées, des travaux de construction d'un embranchement du canal de Roubaix sur Tourcoing.

Ces travaux sont évalués comme il suit : Travaux à l'entreprise, 656.533,61; somme à valoir, 77.536.39. — Total, 744.070. — Cautionnement à fournir, provisoire 11.000 francs; définitif, 22.000 francs.

La section belge à l'Exposition. — M. Thœurre, consul de Belgique, nous communique l'information suivante :

« Une commission d'exposants belges s'installe dans la section belge de l'Exposition internationale de Paris, un bureau qui aura pour but de faciliter les négociations et la conclusion d'affaires commerciales pendant la durée de l'Exposition.

» Les industriels qui voudront bien visiter ce bureau, y trouveront un agent technique qui leur fournira sur les diverses spécialités des industries belges tous les renseignements qu'ils désireront.

» Ils y trouveront aussi les échantillons, prix courant, notes douanières, rapports commerciaux etc. etc, dont ils pourraient avoir besoin.

Les pompiers ont été passés en revue, lundi, et ont fait une promenade militaire ce qui nous laissait supposer qu'ils célébraient leur fête patronale. Le fait n'était pas exact : c'est lundi prochain qu'au a lieu cette fête.

Accident de travail. — Un peintre, Alexandre Barrain, âgé de 57 ans et demeurant rue de la Cloche, était en train de tapisser une maison, coutour Notre-Dame de Lourdes.

Le peintre était tout en haut d'une échelle double, lorsque par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba à la renverse sur le sol. Dans sa chute, le malheureux a eu la jambe droite brisée et s'est fait une large plaie à la tête. MM. les docteurs Gaudrelier et Brunet, appelés aussitôt, ont donné les premiers soins à l'infortuné qui a été reconduit à son domicile.

Tentative de vol de poules. — Deux préposés de douane, en embuscade dans un hangar, situé à la Croix-Rouge, ont surpris en flagrant délit de vol de poules, un nommé Ferdinand Deruythère.

Deux de ses amis, qui faisaient le guet, ont réussi à s'échapper ; ils sont activement recherchés par la police.

Disparition d'une charette à bras. — Un Vandembroucq, à l'habitude chaque soir, de laisser sa charette à bras devant sa porte. Le lendemain matin, grande fut sa surprise, de voir, sa voiture disparue ;

Vandembroucq ne sait sur qui faire porter ses soupçons. La police a ouvert une enquête.

Marcq en Barœul. — Le gendarme a arrêté le Barœulien, le nommé Roose, âgé de 29 ans, journalier, par suite d'une enquête où il résulte qu'il exerçait des mauvais traitements envers sa femme et ses enfants; il privait même ces derniers de nourriture.

— Un belge, F. Roose, 29 ans, journalier, s'était marié l'année dernière avec une jeune fille qui avait déjà des enfants. Cet individu ne travaillait presque jamais, et la femme devait subvenir aux besoins du ménage. Ils eurent un enfant, maintenant âgé de six mois. Pendant que la femme travaillait au dehors, le mari restait à la maison pour soigner les enfants, dont il avait fait depuis longtemps de véritables martyrs, les accablant de coups et les privant de nourriture.

Le parquet ent connaissance de ces faits et a commis un médecin pour visiter les pauvres petits. Tous les trois sont dans un état pitoyable, particulièrement le plus jeune de six mois. C'est un vrai squelette.

Un de ses bras n'est plus qu'une horrible plaie ; les yeux sont à nu, la bouche et les lèvres sont brûlées, et il a été prouvé que Roose avait voulu faire avaler à son enfant de la soupe bouillante. Le mari se donne pour excuse que c'est pour s'épargner la misère qu'il a agi ainsi. Il a été arrêté et conduit hier à la prison de Lille.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LILLE

Le départ de M. Saisset Schneider. — Le gouvernement est excessivement embarrassé de savoir quelle situation il assignera à M. Saisset-Schneider.

Le *Matin*, dont on connaît les attaches ministérielles nous apprend que « des raisons politiques empêchent de maintenir M. Saisset-Schneider à la tête de la préfecture du Nord, sans nous faire connaître, ce qui est regrettable, quelles sont ces raisons.

D'autre part, nous avons annoncé que M. Saisset-Schneider serait casé au conseil d'Etat en remplacement d'un conseiller qui serait prochainement mis à la retraite.

Ce qui est vrai, c'est que le conseil d'Etat, présenté sur cette nomination, aurait manifesté le désir absolu de voir M. Saisset Schneider ne point être pourvu d'un siège de conseiller. Cette haute assemblée, ont le sait, n'a jamais manqué de s'élever contre certains procédés administratifs du préfet du Nord, notamment dans la question des chemins de fer départementaux, dont la solution paraît plus éloignée que jamais.

M. Constans, jusqu'ici, paraît fort ennuyé de cette attitude du conseil d'Etat, le ministre cherche à temporiser pour aplanir les difficultés. Réussira-t-il ? Nous ne pouvons encore rien préjuger sur ce point.

D'après le *National*, ce serait M. Lozé, préfet de police, qui succéderait à M. Saisset Schneider.

FEUILLETON DU 16 MAI. — N° 41

LA CHAMBRE ROUGE

par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

Le cœur de Berthe

IV

Et, sur ces mots, M. Desaubiers s'éloigna à pas lents et comme à regret.

Berthe l'accompagna jusqu'à la porte, et, quand elle eut disparu, elle alla s'accouder à la fenêtre.

Elle y resta dix minutes au moins, l'âme pleine de mystérieuses appréhensions, soucieuse, préoccupée, inquiète même des dernières paroles du magistrat, qui résonnaient encore à son oreille avec une intonation de paternelle menace.

Mais de quoi pouvait-elle être menacée ?

Ce n'était donc pas fini ?

Qu'avait-elle